

# Aux champs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 134

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249961>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Avoue du moins que les moines savent bien choisir leurs paysages...

— Pour cela, mon père. Je suis pleinement de votre avis ; mais pour le reste...

— Attends ma réponse ; elle ne tardera guère !

Quelques instants après les deux touristes étaient introduits dans le couvent.

— Puis-je voir dom Jean-Claude ? demanda le père.

— Tiens ! vous connaissez donc quelqu'un ici ? demanda avec surprise le jeune homme lorsque le frère portier se fut éloigné.

— Oui, j'ai ici un ami bien cher. Veux-tu savoir pourquoi je l'aime ? Viens avec moi sous ce cloître et écoute.

Il y a vingt-cinq ans bientôt un proviseur de lycée était enfermé à la Roquette. Il avait commis le crime impardonnable de déplaire à un membre de la Commune, et c'en était assez... Avec lui, bien d'autres otages étaient détenus, entre autres un prêtre lorrain. Par quelle succession d'aventures était-il venu échouer à côté de l'universitaire, dans la cellule voisine ?... je ne sais ; ce que je sais bien, c'est que ces deux hommes furent vite amis. Le prêtre entendait souvent sangloter le proviseur, car celui-ci était père, et il songeait sans cesse aux six têtes rieuses et chéries qu'il ne reverrait peut-être jamais...

— Jamais ! non... lui dit un jour le prêtre, si vous voulez faire bon accueil à une mienne proposition...

— Laquelle ?

— Convenons que si on vous appelle, vous ne répondrez pas, et que je sortirai à votre place...

— Mais c'est fou !... mais je ne puis pas accepter...

Le débat n'était pas sans grandeur, car, la veille, on avait entendu, du côté du chemin de ronde extérieur, une fusillade sinistre... Longtemps le proviseur résista ; à la fin, il tomba dans les bras de l'abbé, il était vaincu... Le jour suivant se passa dans d'horribles inquiétudes ; nous nous barricadâmes dans nos couloirs ; enfin l'armée de Versailles arriva et nous rendit la liberté.

— Q'est devenu le prêtre ?...

— Il avait vu la mort de si près, qu'il ne tenait plus guère à la vie : il vint chercher ici l'apaisement dont son âme avait soif... Comprends-tu maintenant à quoi servent les ordres religieux ?... Comprends-tu maintenant pourquoi je les défends, moi qui dois la vie...

— Quoi ! père c'est vous !... Mais alors, où est-il celui qui voulait mourir pour vous ?... Où est-il que je...

Et le vieillard, l'interrompant du geste et montrant à quelque distance de là un moine blanc qui, du fond du cloître s'avancait en souriant, dit simplement :

— Le voici !

JEAN DES TOURELLES.

## Aux champs

*La fauchage des blés verts. — Les haies.*

— *Le trèfle en pâturage. — Avis utile.*

Les blés et avoines récemment semés sont partout bien levés et atteignent presque la hauteur des blés semés en automne. Mais il faut se défier de cette végétation fougueuse des blés au début du printemps. Les agriculteurs émérites ne manquent pas de rogner ces grandes feuilles, qui sont à la plante ce que sont les branches gourmandes aux arbres fruitiers. Les uns les font pâturer par un troupeau qui par-

court le champ sans s'arrêter plus d'un quart d'heure à chaque place, et n'a pas le temps de brouter la plante à moins de 10 centimètres de haut ; d'autres les font couper à coups de faux. Le plus hardi de ces tondeurs, est, à notre connaissance, M. Pinta, bien connu dans le Pas-de-Calais, qui enseigne que ce moyen lui vaut un surcroît de récolte de 10 hectolitres et un grain de qualité supérieure. Ce système, en effet, s'explique assez bien par le mode de végétation du blé. Les tiges ne commencent à se multiplier qu'après les racines, et celles-ci ne se multiplient pas lorsque les grandes feuilles attirent à elles toute la sève. Le rognage des feuilles, en refoulant la sève en terre, donne naissance à des racines sur lesquelles poussent ces groupes de tiges vigoureuses, dont chacune est terminée par un embryon d'épi, à peine visible au microscope et délicatement enveloppé dans la base d'une feuille en forme de cornet. Tant que cet épi n'est pas atteint, et que le cornet seul qui l'enveloppe est rogné, l'opération est profitable de tout point à la céréale. Cette méthode, employée avec intelligence, donne des résultats qui ne permettent pas d'en contester la haute valeur.

Les haies peuvent se diviser en deux classes : celles qui séparent une propriété d'une route et celles qui séparent deux propriétés l'une de l'autre.

Dans le premier cas, dit M. Rincher dans la *Revue horticole*, une haie forte et défensive est de rigueur ; dans le second cas, la haie est plutôt une séparation qu'une défense, elle peut être en tout cas moins forte et plus élégante. Si la haie est placée le long d'une route, elle doit être préservée, pendant son jeune âge, avec une clôture ; les plus employées sont celles en treillage, elles se posent en dehors de la haie, c'est-à-dire du côté de la route, car elles sont destinées à protéger celle-ci des dégâts des passants. La clôture se met juste à la limite de la propriété.

Tout établissement de haie doit être précédé de la préparation du terrain, qui consiste à défoncer une bande de 80 centimètres de largeur sur 60 de profondeur ; on commence le défoncement à environ 20 centimètres de la clôture. La plantation peut se faire soit en automne, soit au printemps ; dans le premier cas, s'il venait du gel un peu fort, de suite après avoir planté, il serait bon de couvrir le sol d'une couche de fumier et de feuilles, afin d'empêcher le gel de déraciner les jeunes plants.

Les meilleures haies pour planter le long d'une route sont celles d'aubépine ou de charmille.

L'aubépine est très défensive ; elle est épineuse, et si la haie est bien conduite, elle ne laisse passer ni les gens, ni les animaux, seulement elle est un peu lente à croître. La plantation se fera avec du plant de deux à trois ans de semis, et repiqué sur deux rangs distants de 25 centimètres l'un de l'autre et à raison de quatre plants par mètre et par ligne, soit huit plants par mètre pour les deux lignes plantées en quinconce. La première ligne doit être à 50 centimètres de la limite.

La charmille pousse plus rapidement que l'aubépine, mais elle fait des haies plus hautes et plus larges, très défensives pour les hommes, mais qui laissent souvent passer les animaux, les parties basses de ces haies étant généralement moins serrées que celles d'aubépine. La charmille se plante soit sur un rang, soit sur deux rangs ; dans le premier cas, les plants seront espacés de 25 centimètres dans le second, de 30 centimètres dans la ligne et de 30 centimètres entre les lignes.

Dès qu'une haie est plantée, on la taille à environ 20 centimètres de terre. Les années sui-

vantes, on taille au printemps à 20 centimètres environ au-dessus de la taille précédente, puis on taille les branches latérales à 20 centimètres du tronc sur le côté extérieur pour l'aubépine et à 30 centimètres pour la charmille.

Pour empêcher la haie d'avoir des parties vides dans le bas, on peut employer la greffe en approche, c'est-à-dire greffer les branches latérales entre elles ou ce qui vaut mieux, sur le tronc ; ce système s'emploie surtout pour les haies de charmille, et il est certainement très recommandable. La taille des haies, pendant l'été, doit se faire le moins possible ; il est bien préférable de tailler en hiver, lorsque les plantes ne sont pas en végétation.

Les haies de séparation entre voisins peuvent s'établir de la même façon que les précédentes ; mais elles peuvent aussi se faire avec d'autres essences bien plus décoratives, entre autres l'épine-vinette ordinaire ou pourpre, le houx, le buis, le troène, le rosier de Bengale. Il faut alors employer des plantes déjà un peu fortes, c'est-à-dire ayant au moins 50 centimètres ou même plus ; elles seront plantées sur une ligne, à 40 centimètres de distance les unes des autres ; elles seront taillées d'une façon régulière.

Nous recommandons surtout le buis et le houx, qui non seulement sont défensifs, mais d'un ravissant effet, surtout pour les campagnes où l'on passe l'hiver.

Nous ne saurions recommander les haies de thua ou de biota, sauf pour cacher un objet déplaisant, tel que : fumier, compost, etc. car la verdure de ces deux essences est grisâtre, peu agréable à la vue et bien différente de celle du buis et du houx.

Les jeunes trèfles sont ordinairement assez développés au moment de la moisson pour fournir un bon pâturage, mais les opinions sont partagées sur la question de savoir s'il est prudent de faire pâturer ces jeunes plantes. Le séjour prolongé d'un troupeau de moutons sur un chaume garni de jeune trèfle peut assurément ruiner la future récolte, surtout si la terre est légère ou humide ; mais, si au contraire, la terre est assez solide pour supporter le pied du mouton sans se tasser, si la plante est assez forte et si l'on ne laisse pas les moutons trop longtemps à la même place, le pâturage est avantageux pour la jeune plante. Les plantes se sont étioilées dans le blé, l'orge ou l'avoine où elles ont été semées, elles croissent sur une seule tige et le collet est faible ; c'est pour arrêter cette végétation étioilée et pour refouler la sève vers le collet et les racines que l'on fauche le jeune trèfle. Les cultivateurs doivent faire tout leur possible pour donner de la vigueur aux jeunes plantes et les faire taller ; or, le pâturage judicieusement appliqué peut-être considéré comme un des moyens les plus propres à obtenir ce résultat à condition que la terre ne soit ni trop légère, ni trop humide ; il faut bien se garder aussi de faire pâturer à ras, car les jeunes plantes attaquées dans la partie centrale sont détruites. Le trèfle rouge peut-être pâturé jusqu'à la fin d'octobre dans les années sèches et chaudes, mais dans les années froides il est prudent d'arrêter le pâturage au commencement du même mois.

*Moyen d'éloigner les oiseaux.* — Un procédé tellement simple qu'il peut paraître enfantin éloigne tous les oiseaux et surtout les moineaux, à en croire un journal horticole français auquel nous empruntons. Il consiste simplement à placer sur les parties que l'on veut garantir des oiseaux des fils de coton très blancs que l'on étend sur les arbres ou contre les treilles, espaliers, etc., de manière à simuler des lacets.